

PROCÈS VERBAL DU CCAS DU LUNDI 9 MARS 2026 – 18H30

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social de Cahagnes, suite à la convocation adressée le 27 février 2026 et affichée le même jour, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Guillaume DUJARDIN, Président du CCAS.

Le Président procède à l'appel.

Etaient présents :

M. Guillaume DUJARDIN, Président ; Mme Sandra LEMARCHAND, Mme Pascale GASNIER-MENANTEAU, M. Georges LÉVÈQUE, Mme Karine FRANÇOIS, Mme Emmanuelle BEIGNON, membres élus ; Mme Odile SCHELLES, Mme Isabelle CLOSMÉNIL, M Jean-Claude DUHAMEL, Mme Alexandra LECLER, Mme Valérie PANIER, membres nommés.

Nbre de membres en exercice : 10 Nbre de membres présents : 10

ORDRE DU JOUR

Arrêté du procès-verbal de la séance du CCAS du 3 Novembre 2025 ;

- * Analyse budgétaire pour proposition vote budget avril 2026 ;
- * Bilan CCAS 2020-2026 ;

Questions diverses ;

*** Désignation d'une secrétaire de séance ;**

Sandra LEMARCHAND est désignée secrétaire de séance.

*** Arrêté du procès-verbal de la séance du CCAS du 3 Novembre 2025 ;**

Aucune remarque sur le PV du CCAS du 3 novembre 2025 : approuvé à l'unanimité.

*** Analyse budgétaire pour proposition vote budget avril 2026 ;**

Le président indique qu'il y a eu des problèmes au niveau de la trésorerie ces derniers temps (beug informatique) entraînant un retard pour les votes de budget. Il a donc été décidé de reporter le vote du budget après les élections.

En vue de la préparation du budget, lecture est faite des dépenses et recettes de l'année 2025.

Recettes de fonctionnement 2025 :

Vente de 2 rouleaux d'herbe : 60 €

Participation Conseil Départemental (dossier aide sociale) : 30,50 €

Subvention de la commune : 4160 €

Don pour le CCAS : 100 €

Participation des conjoints de - de 67 ans aux repas des aînés : 100 €.

Dépenses de fonctionnement 2025 :

Taxe foncière : 14 €

Repas des aînés : 3450,30 €

Participation aide au permis : 800 €

Participation voyages scolaires : 200 €

Il est constaté que peu de personnes sollicitent l'aide aux voyages scolaires.

A noter que les 5ème du collège partent au ski cette année.

Le résultat financier de l'année est de 3152,45 €.

Proposition à soumettre pour la préparation du prochain budget :

En 2025, pour l'aide au voyage scolaire, il avait été prévu 1000 €, il est décidé de proposer ce même montant pour le prochain budget.

En ce qui concerne l'aide au permis : déjà 4 dossiers ont été déposés, il conviendrait de maintenir le budget à 1600 € (comme la prévision de 2025).

Pour le repas des aînés : prévision de 4500 €.

Remarque est faite que s'il n'y a toujours pas de club de l'amitié et maintien des activités avec Uniscité, il serait bien de prévoir un budget pour acheter de nouveaux jeux, des goûters même si les participants apportent ce qu'il faut de temps en temps. Nous convenons de prévoir 200 €.

*** Bilan CCAS 2020 - 2026 ;**

- Uniscité :

Les participants aux activités sont entre 8 et 9. Il y a un petit noyau dur (4 personnes) qui veulent ne jouer qu'à la belote. Il y a quand même des essais pour d'autres jeux.

Compte tenu de la cantine délocalisée à la salle Edeline, les activités se font maintenant à l'annexe, c'est plus convivial. Le seul inconvénient est qu'il n'y a pas de rangement pour le matériel.

Il y avait eu une visite de la bibliothèque pour y faire les activités mais cela obligerait à déplacer les choses.

Une interrogation se pose quant au coût de l'adhésion qui est demandé pour aller à la bibliothèque (5 €/ adhésion à l'année). En effet, la commune octroie une subvention pour la bibliothèque, il est donc surprenant de demander une cotisation en plus. Remarque est faite que c'est l'association LAC qui gère la bibliothèque (composé exclusivement de bénévoles), ce pourquoi une adhésion est demandée et permet l'accès aux différentes activités proposées par cette association. Il serait intéressant de connaître les dépenses de la bibliothèque.

L'ACHC déplore qu'il a fallu « pleurer » pour que la bibliothèque achète un livre et l'expose.

- Bilan :

Le CCAS a beaucoup évolué depuis plusieurs années. En 2020, il ne gérait que le repas des aînés alors que maintenant il y a de l'aide au permis, aux voyages, aux démarches administratives...

Georges LÉVÈQUE a fait une réflexion concernant les personnes qui ne pouvaient pas venir au repas annuel. Il pense aux personnes qui ne peuvent pas se déplacer type anciens Cahagnais qui sont en EHPAD. Il pense qu'il faudrait faire quelque chose pour eux. Tout le monde n'y est pas favorable puisque c'est délicat de savoir qui est parti et quand.

Attention il faut aussi différencier les personnes qui ne peuvent pas venir au repas de ceux qui ne veulent pas.

Il y a des propositions de faites pour nos aînés entre les activités séniors, le repas, ce qui semble déjà bien.

Il faudra réfléchir à d'autres types d'aides car nous sommes souvent sollicités pour des demandes d'aide alimentaire ou financière.

Georges LÉVÈQUE demande si on ne pourrait pas envisager de donner les vêtements aux habitants dans le besoin plutôt que de les déposer à la BACER.

Les personnes qui ont pu bénéficier d'aides administratives sont nombreuses. Les interventions pouvaient se faire à domicile, c'est un réel service de proximité.

Emmanuelle BEIGNON avait apprécié la période COVID où on a déposé des colis, cela permettait de voir des gens isolés et d'échanger avec eux.

Le bilan du CCAS 2020-2026 est très positif.

Pascale GASNIER MENENTEAU indique qu'avec les prochaines élections, si les membres changent, il faudra faire un rapport à Uniscité. Il y aura peut-être une nouvelle équipe à qui il faudra expliquer le fonctionnement et indiquer les dates des visios et bilans prévues sur 2026.

Mot de fin du Président : le mandat est passé vite et même très vite sur la fin. Il ne reste plus que quelques jours avant la passation. Il remercie tous les membres de ce CCAS pour leur investissement: « On a su apporter des nouveautés, on a toujours travaillé sereinement dans la bonne humeur. Nous gardons de très bons souvenirs aux repas des aînés et les anniversaires de nos centenaires à leur domicile. Que le CCAS continue ainsi pour les nouveautés. »

* Questions diverses

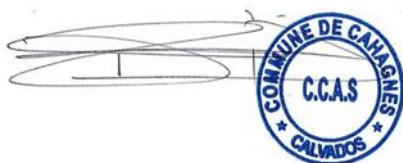
Pas de questions diverses.

Séance levée à 19h50

Procès-verbal approuvé le 13 avril 2026 et publié sur le site internet le 16 avril 2026.

Le Président,
Guillaume DUJARDIN.

La secrétaire de séance,
Mme Sandra LEMARCHAND.



A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name of the secretary of the meeting, Mme Sandra LEMARCHAND.